



A Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice  
des services de l'Éducation Nationale

de Sabrina Manuel, Co-SD du SNUipp-FSU 29

Objet : Dépôt d'une alarme sociale dans le cadre du décret 2008-1246

Madame la Directrice Académique ,

C'est avec une grande inquiétude que le SNUipp-FSU a pris connaissance du projet de dotation pour le Finistère. Ces 24 postes à rendre vont dégrader les conditions d'accueil de nos élèves et de travail des enseignants.

En effet, nous craignons les incidences de cette casse sur:

- les effectifs des classes,
- l'accueil des élèves de moins de 3 ans,
- le remplacement, déjà mal au point dans notre département,
- l'intégrité des RASED,
- la pérennité des postes « plus de maîtres » qui sont pourtant plébiscités par les écoles qui ont pu en bénéficier,
- l'accès des collègues au temps partiel à quotité choisie de droit et sur autorisation qui est déjà restreint,
- l'accès à la formation continue,
- la mise en place des CP dédoublés, au dépens parfois des autres classes des écoles concernées.

Cela influera sur la carte scolaire qui va mettre nombre de nos collègues dans la détresse et ne permettra pas une rentrée 2018 dans de bonnes conditions.

Le SNUipp-FSU 29 vous alarme sur la détérioration prévisible des conditions de travail des enseignants du premier degré du département, alors même que l'on vous a signalé le mal-être général qui se développe et que les risques psycho-sociaux explosent.

Pour ces motifs, nous vous notifions la possibilité du dépôt d'un préavis de grève.

Veillez agréer, Madame la Directrice Académique, l'assurance de notre dévouement au service public d'éducation.

S. Manuel